

Projet présenté par le Conseil d'Etat

Date de dépôt: 17 août 2005

Messagerie

Projet de loi

approuvant le rapport annuel de gestion, le compte de profits et pertes et le bilan des Services industriels de Genève pour l'année 2004

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève,
vu l'article 160, alinéa 1, lettre b, de la constitution genevoise, du 24 mai 1847 ;
vu l'article 37, lettre b, de la loi sur l'organisation des Services industriels de Genève, du 5 octobre 1973 ;
vu la décision du conseil d'administration des Services industriels de Genève, du 26 avril 2005,
décrète ce qui suit :

Art. 1 Gestion

Le rapport annuel de l'organe de révision au conseil d'administration des Services industriels de Genève ainsi que le rapport annuel de gestion des Services industriels de Genève pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2004 sont approuvés.

Art. 2 Comptes de résultat consolidé et total du bilan

Le compte de résultat consolidé et le total du bilan pour l'année 2004, présentés conformément aux normes comptables internationales IFRS (International Financial Reporting Standards), anciennement IAS, sont approuvés conformément aux résultats suivants :

	F
a) marge brute d'exploitation	294 140 000
b) résultat consolidé du groupe	90 889 900
c) total du bilan consolidé du groupe	2 061 972 500

Certifié conforme

Le chancelier d'Etat : Robert Hensler

EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames et
Messieurs les députés,

Le Conseil d'Etat vous transmet le projet de loi approuvant le rapport annuel de gestion, compte de profits et pertes et bilan des Services industriels de Genève (SIG) pour l'année 2004.

Lors de sa séance du 26 avril 2005, le Conseil d'administration des SIG a adopté le compte rendu financier pour 2004 comprenant les états financiers établis selon les normes IFRS (International Financial Reporting Standards), le rapport de l'organe de révision, la situation des investissements et le compte de résultat analytique. Conformément à la loi, il revient au Grand Conseil d'approuver ces documents.

En application des normes comptables internationales IFRS, les comptes reflètent la situation consolidée de l'établissement public autonome lui-même et de ses filiales (Securelec SA et Thermelec SA, cette dernière en liquidation, ses activités ayant été transférées au secteur Télécom de SIG) et de ses différentes participations (groupe) : Société des forces motrices de Chancy-Pougny (SFMCP), EOS Holding, Gaznat SA, Cadiom SA.

1. Commentaires généraux

1.1 Préambule

Les éléments suivants concernant l'année 2004 méritent d'être mis en évidence :

- les ventes de gaz naturel ont réalisé une année record en dépassant la barre historique des 2000 GWh de quantités vendues, soit 5 % de croissance par rapport à 2003. Cette évolution est liée au fort développement du gaz dans le canton et à l'augmentation du nombre de raccordements de nouveaux clients;
- la consommation d'eau est revenue à des niveaux habituels, en réduction de 9 % par rapport à 2003 qui avait été une année météorologique exceptionnelle en raison de la canicule estivale;
- les quantités d'électricité consommées sont restées stables;
- la quantité de déchets traités est en baisse régulière, en raison du succès de la campagne encourageant le tri des déchets ménagers et industriels.

1.2 Endettement et charges du personnel

En cinq ans, la structure financière des SIG a connu une évolution favorable, créant ainsi la flexibilité financière essentielle pour faire face aux enjeux d'une éventuelle libéralisation des marchés de l'électricité. En effet, si les SIG ont vu diminuer la totalité de leurs emprunts de 600 millions de francs depuis 1998, c'est grâce à la réduction des coûts d'approvisionnement en énergies, la maîtrise des charges d'exploitation et le pilotage des investissements en fonction de limites qu'ils se sont fixées.

Ainsi, les charges du personnel (227 millions de francs) sont proches de celles des comptes 2003 (226 millions de francs). Cela s'explique notamment par une stabilité des effectifs (1621 équivalents plein temps en 2004 contre 1614 en 2003).

Si l'on prend en considération les activités historiques des SIG ainsi que celles liées aux télécommunications, on constate un ajustement à la baisse des effectifs, au cours des dernières années, ceci malgré le développement de nouveaux métiers en vue d'améliorer l'interface avec les clients.

Si, globalement, les effectifs des SIG ont tout de même légèrement augmenté ces dernières années, cette évolution est due essentiellement à l'intégration d'activités transférées de l'Etat (transfert de l'exploitation de l'usine des Cheneviers et transfert de l'exploitation des stations d'épuration des eaux usées).

L'impact global des nouvelles activités en termes d'effectifs a pu être limité grâce à une saine gestion et une augmentation de la productivité dans les secteurs opérationnels, au travers d'efforts organisationnels (par ex. l'effectif du service de l'électricité est en diminution de 44 postes entre fin 2000 et le budget 2005).

1.3 Nouvelle offre électricité (NOE)

Comme précisé ci-après, en 2004, une réduction de la marge brute d'exploitation est constatée, liée notamment à la baisse des tarifs introduite par les SIG le 1^{er} octobre 2004 sur approbation du Conseil d'Etat.

Pour rappel, NOE a été élaboré pour répondre aux attentes des clients, tant au niveau de la structure tarifaire que des prix facturés. Cette dernière est destinée à induire une baisse moyenne de 10 % sur les tarifs, ainsi qu'à favoriser une utilisation rationnelle de l'énergie, ce en adéquation avec la politique cantonale applicable en la matière. La répartition de cette baisse, évaluée à 50 millions de francs annuels n'est pas uniforme. En effet, la baisse

du prix sera d'autant plus importante que le consommateur pourra répartir sa consommation ou utiliser sa puissance de manière judicieuse.

C'est précisément pour cette raison que les mesures d'accompagnement suivantes, également approuvées par le Conseil d'Etat, ont été mises sur pied :

- création d'un fonds de 7 millions de francs destiné à financer des mesures en faveur d'une consommation d'énergie plus rationnelle pour les sites consommant au moins 1 GWh par an;
- mise à disposition d'une somme de 3 millions de francs destinée à financer des mesures permettant de diminuer l'impact de la nouvelle tarification, en cas d'augmentation de la facture d'électricité due à ladite tarification.

Précisons également que, suite au report de l'entrée en vigueur de NOE, initialement prévue au 1^{er} juin 2004, les SIG ont accordé un rabais à leur clientèle qui a généré une réduction des produits de 12 965 millions de francs. Globalement, la réduction des prix de vente de l'électricité a entraîné une diminution des produits de ce secteur d'activité d'environ 20 millions de francs en 2004.

1.4 Etats financiers

a) Résultat net

Les états financiers 2004 confirment, malgré la baisse du prix de vente de l'électricité suite à l'introduction de la nouvelle tarification, la santé financière de l'entreprise et sa capacité à se développer dans le cadre des missions qui lui sont confiées par la constitution et la loi :

<i>En milliers de francs</i>	2003	2004
a) Marge brute d'exploitation	323'535,9	294'140,2
b) résultat consolidé	168'504,9	90'889,9
c) total du bilan consolidé	2'090'516,0	2'061'972,5

Au niveau du groupe SIG (y compris l'impact des sociétés consolidées), le résultat net de 90,9 millions de francs (168,5 millions de francs en 2003), qui génère un écart de 77,6 millions de francs s'explique principalement par :

- une réduction de la marge brute d'exploitation de 29,4 millions de francs (294,1 millions de francs en 2004 et 323,5 millions de francs en 2003) qui s'explique par l'introduction de NOE et les conditions climatiques exceptionnelles de 2003 ;
- une diminution significative de la part du résultat des sociétés mises en équivalence de 50,5 millions de francs (moins 7,8 millions de francs en 2004 et 42,7 millions de francs en 2003) due à :
 - l'impact significatif sur les comptes 2003 du passage d'EOS Holding aux normes comptables IFRS ;
 - un ajustement de réserve de 17,6 millions de francs sur la participation à Gaznat. Sans cet ajustement de réserve la part du résultat des sociétés mises en équivalence aurait été de 9,8 millions de francs en 2004.

b) Produits

Les produits, de 862,1 millions de francs, ont légèrement baissé par rapport à 2003 (874,5 millions de francs)¹. Il est à retenir que depuis 2004 les ventes d'énergie entre secteurs d'activité sont retraitées (les valeurs 2003 ont été corrigées). Cette baisse de 1,4 % s'explique par la baisse du prix de vente de l'électricité (moins 20 millions de francs) qui est partiellement compensée par l'augmentation des ventes de gaz (+ 5 %) traduisant l'accroissement significatif du nombre de nouveaux raccordements durant l'exercice écoulé (plus 5 millions de francs).

Malgré l'accroissement significatif des ventes de gaz (+ 5 %) et une légère augmentation des ventes d'électricité (+ 0,2 %), les achats d'énergie sont restés stables (210,6 millions de francs en 2004 contre 209,9 millions de francs en 2003). Cette situation s'explique par les efforts consentis pour la restructuration financière du groupe EOS et par une politique d'achat dynamique pour couvrir les besoins excédentaires d'électricité.

c) Charges d'exploitation

L'augmentation des charges d'exploitation (312,5 millions de francs en 2004 et 296,5 millions de francs en 2003) comprend les mesures d'accompagnement mises en place lors du lancement de la nouvelle tarification électricité (7 millions de francs).

d) Investissements

L'exercice 2004 a dégagé une capacité d'autofinancement de 211,7 millions de francs qui a permis de couvrir en totalité les dépenses d'investissements de l'année (122,4 millions de francs).

Les activités d'investissements en immobilisations corporelles et incorporelles se sont élevées à 112,7 millions de francs en 2004 (126,4 millions en 2003). Elles se sont concentrées sur :

- la poursuite de la construction de l'usine de traitement de l'eau des Tuileries ;
- l'assainissement des réseaux d'eau et de gaz par le remplacement des conduites en fonte grise ;
- la construction d'un nouveau poste de transformation 130kV/18kV visant à améliorer la qualité de distribution du réseau électrique ;
- le remplacement systématique de certains câbles du réseau électrique considérés comme peu fiable.

e) Politique de désendettement

Le cash flow libre de l'exercice s'est une nouvelle fois situé au-dessus de 100 millions de francs (104,9 millions de francs en 2004 et 132,8 en 2003).

Le niveau élevé des cash flow libres de ces derniers exercices a permis à SIG de poursuivre sa politique de désendettement. L'entreprise a pu négocier avec un de ses partenaires financiers le remboursement anticipé d'un emprunt de 80 millions de francs, au taux de 4,085 %, et venant à échéance en 2007. La soulte payée a généré une augmentation des frais financiers de 7,7 millions de francs en 2004, mais elle permettra l'abaissement des charges financières pour les exercices à venir.

Le total du bilan est resté stable entre 2003 et 2004 (2,1 milliards de francs). Le total des fonds propres s'est accru de 100 millions de francs entre 2003 et 2004 alors que le total des fonds étrangers s'est réduit de 130 millions de francs durant la même période.

Compte tenu de ce remboursement anticipé, le montant des emprunts à leur valeur nominale s'élevait au 31 décembre 2004 à 500 millions de francs contre 650 millions de francs à fin décembre 2003. Au 31 décembre 2004 le ratio fonds propres sur total du bilan s'élevait à 49 % contre 43 % au 31 décembre 2003.

¹ Voir annexes

Il convient de rappeler ici que les SIG répondent seuls de leurs engagements financiers.

f) Prévoyance

Il convient de relever une nouvelle fois l'augmentation sensible de l'engagement de retraite (195,8 millions de francs en 2003 et 222,7 millions de francs en 2004). La charge de prévoyance pour l'exercice 2004 est de 46 millions de francs, qui se décompose en 19 millions de cotisations et 27 millions de dotation à la provision destinés à couvrir l'engagement de retraites au sens de la norme IAS 19.

g) Rémunération des propriétaires

Durant l'exercice 2004 les contributions de SIG aux collectivités publiques se sont élevées à 51 millions de francs. Elles se composent comme suit :

<i>En milliers de francs</i>	Etat	Ville de Genève	Autres communes	Total
a) Redevances pour l'utilisation du domaine public	4'674,9	15'151,8	17'572,8	37'399,5
b) Fonds énergie des collectivités publiques	3'905,6	--	--	3'905,6
c) Redevances réglementaires à l'Etat en matière de droit d'eau	2'496,4	--	--	2'496,4
d) Redevances hydrauliques	5'150,7	--	--	5'150,7
e) Subventions et autres redevances	1'861,3	14,8	176,7	2'052,8
Total des versements aux collectivités publiques	18'088,9	15'166,6	17'749,5	51'005,0
f) Intérêt de 5% sur le capital de dotation	2'750,0	1'500,0	750,0	5'000,0

Le point « Subventions et autres redevances » du tableau ci-dessus intègre la subvention octroyée aux auto-producteurs d'un montant de 0,7 million de francs.

L'entreprise est au bénéfice de par la loi d'une exonération des impôts cantonaux et communaux.

2. Conclusion

Malgré une baisse de son résultat net en 2004, liée notamment à l'introduction de NOE, les SIG ont su maîtriser l'impact de leur nouvelles activités en termes d'effectifs par une saine gestion et des efforts organisationnels. La politique menée par les SIG leur permettra de faire face aux enjeux importants liés au contexte européen de la libéralisation du marché de l'électricité et à la nécessité de sécuriser l'approvisionnement en électricité du canton à long terme.

Le compte rendu financier et le rapport annuel de gestion rendent compte de manière complète et détaillée du résultat de l'exercice et de la vie de l'entreprise durant celui-ci, et toutes explications complémentaires éventuelles ne manqueront pas d'être données en commission.

C'est dans cet esprit que nous vous invitons, Mesdames et Messieurs les députés, à accueillir favorablement le présent projet de loi.

Annexe :

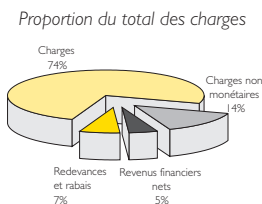
Tableaux des données essentielles concernant les états financiers consolidés des SIG en 2004

Les données essentielles

L'entreprise en bref

PRINCIPAUX POSTES DU COMPTE DE RÉSULTAT

(Valeurs en MCHF)

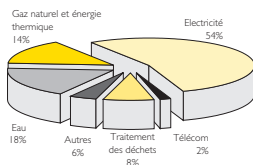


	2004	2003	Variation en %
Produits	862.1	874.5	-1.4
Charges	-568.0	-550.9	3.1
Marge brute d'exploitation (EBITDA) *	294.1	323.5	-9.1
Charges non monétaires	-109.1	-117.1	-6.8
Revenus financiers nets	-35.9	-38.1	-5.7
Part du résultat des sociétés mises en équivalence	-7.8	42.7	-118.3
Redevances et rabais aux collectivités publiques	-51.0	-52.5	-2.9
Résultat net du groupe	90.9	168.5	-46.1

* Earnings Before Interest, Taxes, Depreciation and Amortization

PRODUITS PAR SECTEUR D'ACTIVITÉS

(Valeurs en MCHF)



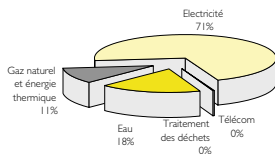
	2004	2003	Variation en %
Eau	154.7	152.8	1.3
Gaz naturel et énergie thermique	126.5	121.3	4.3
Electricité	474.6	494.6	-4.1
Télécom	14.7	13.2	10.7
Traitement des déchets	78.6	78.2	0.9
Autres produits d'exploitation	35.5	36.6	-2.9
Total produits sectoriels	884.6	896.6	-1.3
Elimination des cessions internes	-22.5	-22.1	3.5
Total produits externes	862.1	874.5	-1.4

Eau	en Mios de m ³	58.3	63.9	-8.8
Gaz naturel	en GWh	2052.9	1959.2	4.8
Energie thermique	en GWh	147.2	140.6	4.7
Electricité *	en GWh	2616.0	2611.8	0.2
Déchets livrés	en Ktonnes	326.8	318.3	2.7

* Sans les ventes à d'autres réseaux

MARGE BRUTE D'EXPLOITATION (EBITDA) PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

(Valeurs en MCHF)

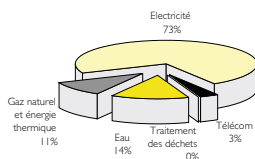


	2004	2003	Variation en %
Eau	61.8	67.4	-8.3
Gaz naturel et énergie thermique	37.4	36.8	1.6
Electricité	244.8	265.4	-7.8
Télécom	-0.2	-2.3	-91.3
Traitement des déchets	0.7	-2.7	-125.9
Total secteurs d'activités	344.5	364.6	-5.5

Autres (logistique)	-50.4	-41.1	22.6
Total	294.1	323.5	-9.1

RÉSULTAT OPÉRATIONNEL (EBIT) PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

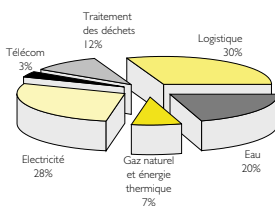
(Valeurs en MCHF)



	2004	2003	Variation en %
Eau	40.2	47.0	-14.5
Gaz naturel et énergie thermique	29.8	28.7	3.8
Electricité	208.9	256.7	-18.6
Télécom	-9.1	-23.0	-60.4
Traitement des déchets	-0.4	-5.2	-92.3
Total secteurs d'activités	269.4	304.2	-11.4

Autres (logistique)	-83.7	-87.8	-4.6
Total	185.7	216.4	-14.2

COLLABORATEURS PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ (ÉQUIVALENT PLEIN TEMPS)

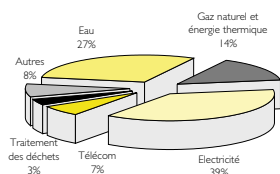


	2004	2003	Variation en %
Eau	328.9	322.4	2.0
Gaz naturel et énergie thermique	122.2	121.0	1.0
Electricité	451.9	464.8	-2.8
Télécom	54.5	56.1	-2.9
Traitement des déchets	167.6	169.1	-0.9
Logistique	495.6	480.1	3.2
Total des collaborateurs (sans apprenti)	1'620.7	1'613.5	0.4

Nombre d'apprentis	58.0	46.0	26.1
--------------------	------	------	------

INVESTISSEMENTS BRUTS PAR SECTEUR D'ACTIVITÉS

(Valeurs en MCHF)



	2004	2003	Variation en %
Eau	31.2	40.3	-8.9
Gaz naturel et énergie thermique	17.9	18.5	-3.2
Electricité	45.9	44.6	2.9
Télécom	7.7	12.6	-38.9
Traitement des déchets	4.6	2.6	76.9
Autres (logistique)	9.4	10.8	-13.0
Total des investissements *	116.7	129.4	-5.6

* Sont pris en compte dans ce tableau les investissements corporels et incorporels, ainsi que les autres investissements

INVESTISSEMENTS NETS ET CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT

(Valeurs en MCHF)

